

## EDITO

La vie associative en France est riche par sa diversité et son dynamisme.

Les bénévoles, salariés, adhérents s'impliquent au quotidien pour proposer des activités toutes créatrices de lien social.

Le département de l'Aube, avec ses 10 000 associations, reflète très bien cet enthousiasme national.

Par cette nouvelle lettre d'information numérique, la MAIA (Mission d'Accueil et d'Information des Associations) et le DDVA (délégué départemental à la vie associative) souhaitent partager avec vous des informations locales, régionales ou même nationales pour vous aider concrètement au quotidien dans la gestion et le développement de votre association.

Bonne lecture



## Dans ce numéro

La loi sur l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) P.1

Actualités auboises P.2

Actualités régionales P.2

Les relations partenariales entre les associations et les entreprises P.3

Rappel des formations de la MAIA à venir P.4

## La Loi sur l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

La loi sur l'ESS a été votée le 31 juillet 2014. Celle-ci donne pour la 1<sup>ère</sup> fois une définition légale de l'ESS.

## L'ESS : définition

« L'ESS est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auxquels adhèrent des personnes morales de droit privé »

Art 1 loi ESS

## La loi apporte des précisions sur l'utilité sociale

L'objet social de l'entreprise satisfait à titre principal à l'une des trois conditions suivantes :

- Soutenir des personnes en situation de fragilité
- Contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté...
- Concourir au développement durable

## Elle donne une définition de l'innovation sociale

« est considéré comme relevant de l'innovation sociale, le projet d'une ou de plusieurs entreprises consistant à offrir des produits ou des services répondant à des besoins sociaux non ou mal satisfaits (...) auxquels sont associés les bénéficiaires concernés (...) et dont le financement ne peut pas être assuré aux conditions normales du marché ».

Art 15 loi ESS

## Sont concernées

Les coopératives, les mutuelles, les fondations, les associations et certaines sociétés commerciales qui respectent les conditions cumulatives suivantes : un but autre que le partage des bénéfices, une gouvernance démocratique, des bénéfices consacrés majoritairement au développement de l'entreprise...

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00029313296&categorieLien=id>

## L'ESS en quelques chiffres

2.35 Millions de salariés en France  
80% des emplois du secteur ESS sont associatifs  
68% des entreprises d'aide à domicile relèvent de l'ESS  
30 % des hôpitaux sont gérés par l'ESS  
1 voiture sur 2 est assurée par une mutuelle d'assurance

## Les principales dispositions pour les associations

- ➔ La subvention est pour la 1<sup>ère</sup> fois définie dans la loi
- ➔ La capacité juridique des associations est accrue (dons, legs, libéralités...)
- ➔ Définition d'un cadre juridique clair pour la fusion entre associations
- ➔ Pérennisation des DLA (dispositifs locaux d'accompagnement)
- ➔ Réflexions pour la création d'un congé d'engagement bénévole



## Une rentrée associative : le temps des forums et des guides d'information...

Le mois de septembre ne marque pas seulement la rentrée des classes mais sonne également le départ d'une nouvelle année de rencontres avec des associations sportives, culturelles, d'aide ou de loisirs.

Sur l'ensemble du département (Arcis sur Aube, Nogent sur Seine, Pont sur Seine, Bar sur Aube, Chaource, Troyes, Lusigny sur Barse....) sont organisés des forums qui ont pour objet de valoriser les associations, de mettre en avant l'engagement des bénévoles, et de faire connaître au public, l'ensemble des activités proposées sur leur territoire de vie.

Un de ces forums se déroulera le samedi 18 octobre 2014 au Centre Culturel Didier BIENAIME à la Chapelle St Luc. Bien d'autres sont organisés.

En parallèle, de nombreuses collectivités locales éditent des guides d'information sur la vie associative (activités, lieux et horaires de pratiques...). Ces derniers sont disponibles dans les mairies et lieux recevant du public.



### Le mois de l'ESS

#### Rencontre régionale de la Vie Associative et des pouvoirs publics en Champagne-Ardenne

**Vendredi 17 octobre 2014**

**9h - 17h**

**Lycée Jean Talon**  
105, Avenue Daniel Simonnot  
Châlons-en-Champagne

Le Mouvement Associatif (CPCA) et la Chambre Régionale de l'Economie Sociale de Champagne - Ardenne organisent la première Rencontre Régionale de la vie associative et des pouvoirs publics de Champagne-Ardenne.

inscrivez-vous au 03 26 07 96 43  
cresca-galland@wanadoo.fr

organisée dans le cadre des 2<sup>es</sup> Assises de l'Economie Sociale et Solidaire

**Inscriptions :**  
Tél. 03 26 07 96 43  
[cresca-galland@wanadoo.fr](mailto:cresca-galland@wanadoo.fr)

GRANDE CAUSE NATIONALE 2014  
L'engagement associatif

Créé et porté par le réseau des 26 Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) et par le Conseil National des CRESS (CNCRES), le Mois de l'ESS existe depuis maintenant 7 ans. Il a pour objectif de mettre en lumière des projets de femmes et d'hommes qui réussissent à concilier la performance économique et l'utilité sociale. Le Mois de novembre est donc consacré aux associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises sociales, secteur qui représente en Champagne-Ardenne 11% des emplois salariés.

Pendant un mois, le public est invité à rencontrer les acteurs engagés dans une autre économie, une économie qui a du sens. Ils organisent des conférences, des débats, des rencontres sur la finance solidaire, la monnaie complémentaire, les circuits courts...

L'année 2014 est aussi en Champagne-Ardenne, l'année des 4<sup>èmes</sup> assises régionales de l'Economie Sociale et Solidaire, orchestrées par la Région Champagne-Ardenne avec le partenariat de la CRES. Ce sont treize rencontres territoriales qui sont organisées dans le cadre des assises par les acteurs et les collectivités publiques partenaires de l'économie sociale.

Le lancement aura lieu le 5 Novembre à partir de 11h à la maison St Martin, Route de Betheny à Reims et sera l'occasion de présenter au public et à la presse un nouveau *Guide sur les acteurs de la finance solidaire en Champagne-Ardenne* dans le cadre de la semaine de la finance solidaire. Les acteurs seront à la disposition du public à partir de 14h : porteurs de projet ou épargnants qui souhaitent proposer un projet et demander un financement ou qui souhaite placer leur épargne dans un financement éthique.

Tous les événements du mois de l'ESS sont sur le site [www.lemois-ess.org](http://www.lemois-ess.org)

### EN NOVEMBRE

RENCONTRES // CONFÉRENCES // CINÉ DÉBATS // FORUM // CAFÉ CITOYEN // SPECTACLES

coordonné par :



le programme détaillé sur :  
[www.cresca.fr](http://www.cresca.fr)  
[www.lemois-ess.org](http://www.lemois-ess.org)



Parmi les thèmes de formation communs à chaque secteur associatif (sport, jeunesse, culture, éducation populaire, social, santé....) les attentes exprimées par les dirigeants bénévoles portent essentiellement sur un sujet majeur qui est le montage de projets et la recherche de nouveaux financements.

L'association est un acteur essentiel du territoire et un acteur reconnu de l'intérêt général. « 58 % des français font en effet confiance aux associations pour proposer des solutions aux problématiques d'intérêt général ».

Parmi les enjeux stratégiques des entreprises, favoriser leur ancrage territorial, améliorer leur image, mobiliser et fidéliser leurs collaborateurs, améliorer leur performance opérationnelle font partie des questions centrales sur lesquelles les associations peuvent apporter leur expertise et leur savoir-faire.

Il est essentiel d'inventer de nouvelles solutions face aux défis de société auxquels nous sommes confrontés. Pour cela, il convient de mobiliser toutes les énergies pour co-construire des relations partenariales associations entreprises qui perdurent dans le temps.

***Pour continuer à se développer, les associations doivent mobiliser toute leur énergie pour nouer de nouveaux partenariats, trouver de nouvelles ressources notamment privées.***

« Ainsi 86 % des français pensent qu'il est urgent qu'associations et entreprises travaillent ensemble pour résoudre les problèmes de société. 66 % des dirigeants

associatifs, 60 % des PME et 58 % des entreprises pensent que les relations associations & entreprises sont sources d'innovation pour chacun ».

Initier le rapprochement auprès d'une entreprise n'est pas chose aisée

## FOCUS

LES RELATIONS  
PARTENARIALES  
ENTRE LES  
ASSOCIATIONS ET LES  
ENTREPRISES

## TEMPS D'INFORMATION

Date : lundi 13 octobre

Horaires : 19h – 21h

Lieu : Maison des  
Associations (salle 303)  
Troyes

***Pour vous aider dans cette démarche, le service de la jeunesse, des sports et de la vie associative de la DDCSPP, en collaboration avec l'association Apasse 10, organise, dans le cadre de la Mission d'Accueil et d'Information des Associations (MAIA), un temps d'information sur le thème des relations partenariales associations-entreprises.***

### Au programme :

1° Définitions juridiques des différentes notions de mécénat par la DDFIP

2° Interventions et partages d'expériences de dirigeants associatifs et de responsables d'entreprises (de la Très Petite Entreprise (TPE) au grand groupe)

3° Intervention de Christine MEAUME du DLA (dispositif Local d'Accompagnement) pour les associations employeurs et proposition d'un accompagnement collectif sur cette thématique

POUR ALLER PLUS  
LOIN SUR CETTE  
THEMATIQUE...

Les partenariats  
associations & entreprises  
REFERENTIEL

Initier ou renforcer  
une politique de partenariats  
avec les entreprises

Outil pédagogique et pratique à usage des dirigeants associatifs réalisé par CIDES, en collaboration avec l'association d'intérêt général Le RAMEAU, ce référentiel a vocation à appuyer les associations dans leur démarche de structuration de leur stratégie de partenariat entreprise. Le référentiel aborde les principales problématiques inhérentes à la mise en place d'un partenariat avec une entreprise, et concourant à sa réussite :

Quels sont les enjeux des relations entre associations et entreprises ? Quels sont les différents modèles de partenariats possibles ? Quels sont les facteurs clés de succès pour concevoir et mettre en œuvre des partenariats ? etc....

[www.chorum-cides.fr/ressource/les-partenariats-associations-entreprises/](http://www.chorum-cides.fr/ressource/les-partenariats-associations-entreprises/)

### Synthèse de débats menés lors d'une rencontre du 27 juin 2013 à Paris

- Etat des lieux chiffrés sur partenariats pouvoirs publics - associations
- Recherche exploratoire sur les logiques de contractualisation entre collectivités et associations

[www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/27Juin\\_Synthese\\_M10.pdf](http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/27Juin_Synthese_M10.pdf)

ASSOCIATIONS  
SUBVENTIONS  
COLLECTIVITÉS  
MODE D'EMPLOI

D'OCTOBRE A  
DECEMBRE 2014

A venir...



- ➔ **Apprendre à mieux communiquer sur son projet** CRESCA /LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT  
3 octobre et 7 novembre 2014 à Troyes  
Renseignements et inscriptions : 03 25 82 18 98
- ➔ **Connaitre la loi de 1901 pour mieux gérer les instances associatives et les rendre plus participatives** CRESCA / FRMJC-OFIRA - 18 et 20 novembre 2014 à St André les Vergers  
Renseignements et inscriptions : 03 25 82 18 98 - [b.marchand-fdmjcaube@orange.fr](mailto:b.marchand-fdmjcaube@orange.fr)
- ➔ **Construire, formaliser et mettre en œuvre son projet associatif** CRESCA / FRMJC-OFIRA -  
23 novembre et 2 décembre 2014 à St André les Vergers  
Renseignements et inscriptions : 03 25 82 18 98 - [b.marchand-fdmjcaube@orange.fr](mailto:b.marchand-fdmjcaube@orange.fr)
- ➔ **Techniques de recherche d'emploi** APASSE 10 – 16 octobre 2014 à Troyes  
Renseignements et inscriptions : 03 25 45 28 88 - [apasse10professionsport@wanadoo.fr](mailto:apasse10professionsport@wanadoo.fr)
- ➔ **Etre employeur associatif** CRESCA / APASSE 10 - 3 et 17 novembre, 1 décembre 2014 à Troyes  
Renseignements et inscriptions : 03 25 45 28 88 - [apasse10professionsport@wanadoo.fr](mailto:apasse10professionsport@wanadoo.fr)
- ➔ **Le tutorat associatif : comment accompagner un/une jeune dans son association**  
CRESCA / APASSE 10 novembre, 13 et 20 novembre 2014 à Troyes  
Renseignements et inscriptions : 03 25 45 28 88 - [apasse10professionsport@wanadoo.fr](mailto:apasse10professionsport@wanadoo.fr)
- ➔ **Compléter le compte de résultat** FDMJC AUBE – 16 octobre, 23 octobre et 30 octobre 2014 à St  
André les Vergers  
Renseignements et inscriptions : 03 25 82 18 98 - [b.marchand-fdmjcaube@orange.fr](mailto:b.marchand-fdmjcaube@orange.fr)
- ➔ **Comment détecter les premiers signes d'alerte dans la situation financière d'une association** CRESCA/KPMG ACADEMY – 6 et 18 novembre 2014 à Troyes  
Renseignements et inscriptions : 03 26 07 96 43 - [cresca-galland@wanadoo.fr](mailto:cresca-galland@wanadoo.fr)
- ➔ **Créer une affiche et un dépliant sur ordinateur** 10 200 Z'IMAGES – 18 octobre, 8, 22 et 29  
novembre et le 13 décembre 2014 à Bar sur Aube  
Renseignements et inscriptions : 03 25 27 74 40 - [contact@10200zimages.fr](mailto:contact@10200zimages.fr)

Les formations proposées sont financées par les partenaires suivants :



Vous souhaitez connaître les actualités de la vie associative, télécharger des documents ou connaître les services de l'Etat dans l'Aube

[www.aube.gouv.fr](http://www.aube.gouv.fr)

**POUR TROUVER LES INFORMATIONS CONCERNANT LE SERVICE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

- ➔ Page d'accueil, affichez l'onglet politiques publiques
- ➔ Cliquez sur Jeunesse et sports
- ➔ Cliquez au choix :
  - Les formations
  - Jeunesse / Education populaire
  - Sports
  - Vie Associative

**LES PARTENAIRES DE LA MAIA**



**COORDINATION DE LA MAIA**

**Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSP)**

Service de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative  
Cité administrative des Vassauls  
CS 30376 - 10 004 TROYES Cedex  
03.25.80.33.33  
ddcsp@aube.gouv.fr

**Pascal MOUNIER et Catherine BÉCUE**  
[pascal.mounier@aube.gouv.fr](mailto:pascal.mounier@aube.gouv.fr)  
[catherine.becue@aube.gouv.fr](mailto:catherine.becue@aube.gouv.fr)